

Introduction

La mer et les littoraux sont des espaces essentiels pour les sociétés humaines. Ils fournissent des ressources, permettent les échanges, accueillent des activités économiques et abritent une biodiversité remarquable. Mais ils sont aujourd'hui fragilisés par la surexploitation, les pollutions et le

BIMER D5

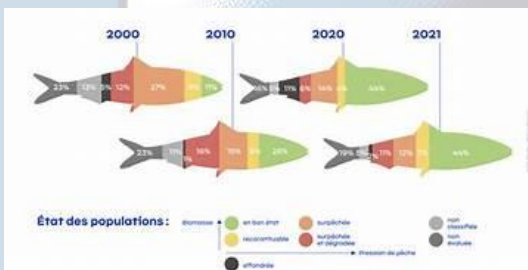
Les enjeux environnementaux

1/4

2. Les conséquences des activités économiques sur les littoraux et les eaux côtières

Les littoraux sont très utilisés (tourisme, ports, agriculture), ce qui crée des pollutions.

- **Eutrophisation** : en Bretagne, les algues vertes sont liées aux engrais agricoles → elles étouffent la vie marine.
- **Marées noires** : l'Erika (1999) a pollué les côtes atlantiques françaises.
- **Plastiques** : accumulation dans les océans (ex : "7e continent" dans le Pacifique).
- Conséquence : disparition d'espèces, dégradation des plages, risques sanitaires.



1. L'exploitation des ressources halieutiques : surpêche et pêche durable

Les ressources halieutiques désignent les ressources vivantes exploitées en mer, surtout les poissons, les crustacés et les coquillages. Ces ressources ne sont pas infinies. Quand on pêche trop, trop vite, ou avec des méthodes destructrices, on parle de surpêche. La surpêche empêche certaines espèces de se reproduire suffisamment et menace l'équilibre des milieux marins.

La **pêche durable** consiste à exploiter la mer sans épuiser les espèces ni dégrader les écosystèmes. Elle repose sur des règles : quotas, tailles minimales de capture, périodes de repos biologique, aires marines protégées, contrôle des techniques de pêche. L'idée est simple : prélever aujourd'hui sans détruire les ressources de demain.

La **surpêche** touche de nombreuses espèces comme le thon rouge en Méditerranée, longtemps menacé par une pêche excessive.

Pour éviter l'épuisement, des mesures sont mises en place :

- quotas de pêche (ex : cabillaud en Atlantique)
- tailles minimales (laisser les poissons se reproduire)
- périodes de fermeture (repos biologique)
- aires marines protégées (ex : parc naturel marin d'Iroise)

Exemple : le thon rouge a retrouvé des populations plus stables grâce à ces règles.



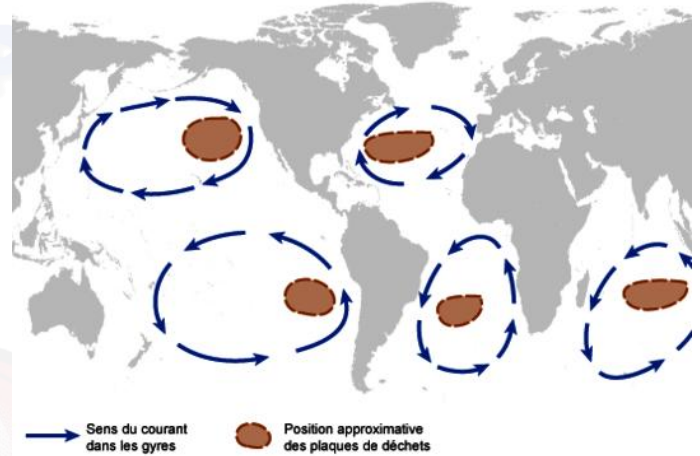
LE BIMER



BIMER D5

Les enjeux environnementaux

2/4



3. Le grand vortex du Pacifique

Le grand vortex de déchets : une pollution globale des océans

Le grand vortex de déchets du Pacifique nord (souvent appelé “7e continent de plastique”) est une zone (3 fois la taille de la France) où les déchets flottants s’accumulent sous l’effet des courants marins circulaires (gyres océaniques).

Ces courants concentrent les plastiques dans certaines régions du globe, notamment dans le Pacifique nord. Contrairement à l’image d’un “continent”, il ne s’agit pas d’une masse compacte mais d’une zone diffuse composée de millions de microplastiques (fragments invisibles à l’œil nu).

Origine des déchets

La majorité des déchets provient des activités humaines :

- plastiques jetés à terre puis transportés par les fleuves
- activités maritimes (filets de pêche, déchets de navires)

Exemple : les grands fleuves asiatiques (comme le Yangzi) sont parmi les principaux contributeurs.

Impacts environnementaux

Les conséquences sont multiples :

- ingestion de plastique par les animaux marins (tortues, oiseaux, poissons)
- perturbation de la chaîne alimentaire (microplastiques ingérés par le plancton)
- transport d’espèces invasives sur les déchets flottants

Exemple : certaines tortues confondent les sacs plastiques avec des méduses.

Un enjeu scientifique et politique

Le vortex est difficile à nettoyer car :

- les déchets sont très dispersés
- une grande partie est microscopique
- les apports sont continus

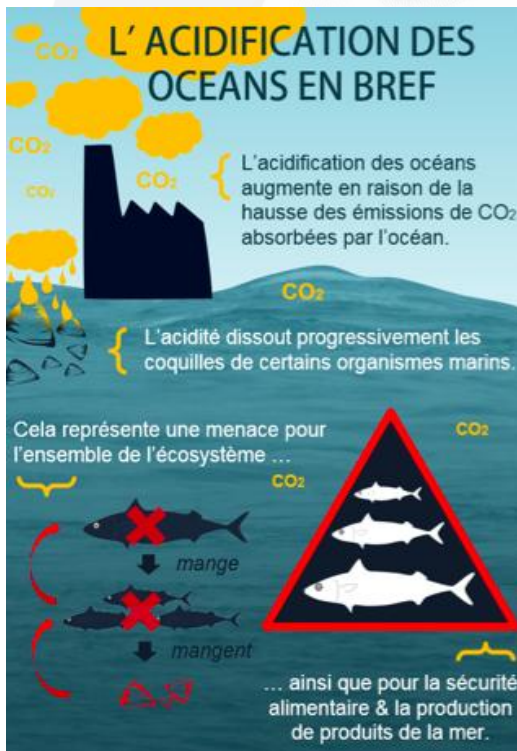
Des initiatives existent (collecte en mer, réduction des plastiques à la source), mais l’enjeu principal reste de réduire la production et les rejets à l’échelle mondiale.



BIMER D5

Les enjeux environnementaux

3/4



4. Le réchauffement climatique : un bouleversement global des océans

Les océans jouent un rôle essentiel de régulateur climatique : ils absorbent une grande partie de la chaleur et du CO₂ produits par les activités humaines.

Mais ce rôle a un coût : ils subissent aujourd'hui un réchauffement rapide, qui transforme profondément les équilibres marins à l'échelle mondiale.

Origine du phénomène

Le réchauffement climatique est lié à l'augmentation des gaz à effet de serre (CO₂ notamment) due aux activités humaines :

- transports
- industrie
- déforestation

Les océans absorbent une partie de ce CO₂ et de la chaleur, ce qui entraîne :

- une hausse de la température de l'eau
- une modification de la chimie des océans (acidification)

Impacts sur les océans et les littoraux

Les conséquences sont multiples et interconnectées :

- Élévation du niveau de la mer → submersion de zones littorales, érosion (ex : Camargue, îles du Pacifique)
- Acidification des océans → fragilise coraux, coquillages et plancton
- Réchauffement de l'eau → migration des espèces vers les pôles
- Blanchissement des coraux → destruction d'écosystèmes majeurs

Exemple : la Grande Barrière de corail connaît des épisodes répétés de blanchissement.

Un enjeu économique et géopolitique

Le réchauffement modifie les équilibres :

- déplacement des zones de pêche
- menaces sur les activités littorales (tourisme, agriculture)
- risques pour les populations côtières

Certaines régions deviennent plus attractives (nouvelles routes maritimes), d'autres plus vulnérables.

Un défi difficile à maîtriser

Comme pour le vortex plastique :

- phénomène global
- effets cumulés et durables
- nécessité d'une action internationale

Les réponses passent par :

- réduction des émissions de CO₂
- protection des littoraux
- adaptation des activités humaines



BIMER D5

Les enjeux environnementaux

4/4



5. L'ONU et la protection des océans : vers des aires marines protégées

L'Organisation des Nations unies organise la coopération internationale pour protéger les océans.

Face aux menaces (pollution, surpêche, réchauffement), elle encourage la création d'aires marines protégées (AMP) à l'échelle mondiale.

Une action internationale récente et renforcée

Depuis la Convention de Montego Bay (1982), le droit de la mer est encadré.

En 2023, l'ONU adopte le traité sur la biodiversité en haute mer (BBNJ).

Objectif : protéger les espaces marins hors des ZEE, longtemps peu réglementés.

Les aires marines protégées (AMP) : un outil central Les AMP sont des zones où les activités humaines sont réglementées :

- limitation ou interdiction de la pêche
- protection des habitats (récifs, mangroves)
- encadrement du tourisme

Certaines zones sont des réserves intégrales sans exploitation.

Les parcs naturels marins : une application concrète

Les parcs naturels marins sont une forme d'AMP, souvent à l'échelle nationale.

Ils reposent sur une gestion intégrée : protéger tout en permettant certaines activités encadrées.

Exemples :

- Parc naturel marin d'Iroise (Bretagne) : protection des phoques, régulation de la pêche
- Parc naturel de Mayotte : protection des récifs coralliens et des tortues
- Parc de la mer de Corail (Nouvelle-Calédonie) : l'un des plus vastes au monde

Particularité : ils associent scientifiques, pêcheurs, élus et État.

Un objectif mondial ambitieux

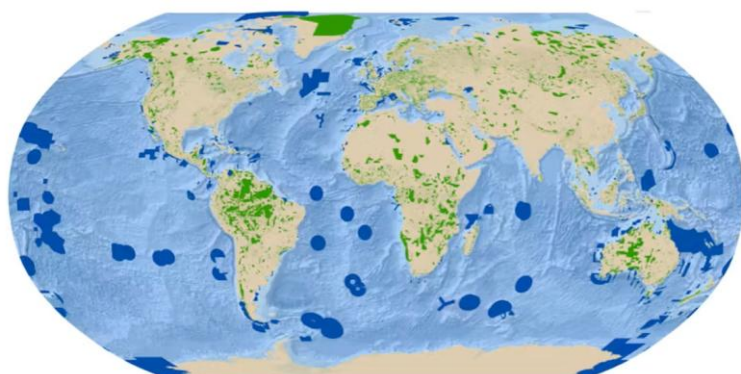
L'ONU vise 30 % d'océans protégés d'ici 2030.

Mais les espaces protégés restent encore insuffisants et inégalement répartis.

Des limites et défis importants

- difficulté de surveillance (immensité des océans)
- conflits entre protection et exploitation économique
- moyens de contrôle limités

La haute mer reste particulièrement difficile à gérer.



UN WCMC Aires protégées terrestres Aires protégées marines et côtières

IUCN WCPA



LE BIMER